

Direction des voies navigables

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Elise LEROUX

Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial

Tél. : 02 99 84 47 70

Courriel : vn-usagers@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : AC 2021-07-22

Rennes, le 26/07/2021

Objet : Fermeture chemin de halage

**Annule et remplace le précédent Arrêté du 22 juillet 2021
Le Président du Conseil régional de Bretagne,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

Considérant que des travaux sur les piles des ponts du Guélin de Saint-Congard, biefs de Rieux et de Guélin, doivent être réalisés du 15/09/2021 au 15/12/2021 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

Le chemin de halage, sous le pont de la RD 147 à Saint-Congard est interdit à tous les usagers.

Du 15 septembre au 15 décembre 2021

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise MARC SA ainsi qu'une déviation (cf. plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Saint-Congard.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et
développement durable

Signé par : VERONIQUE VERON
Date A : 26/07/2021
Qualité A : DVN - SEVAD
Responsable



Véronique VÉRON

COMMUNE DE SAINT-CONGARD

PONT R.D. 147



Les usagers sont invités à contourner ce pont par l'accès supérieur en attirant l'attention des usagers sur la traversée de la R.D.147

-  Fermeture du chemin de halage
-  Déviation du chemin de halage